

COMMUNE DE CLOUANGE

Arrondissement
de Thionville

Registre des délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de
conseillers élus : 27

Séance du 05 décembre 2018

Nombre de
conseillers en
fonction : 27

Sous la présidence de Monsieur BOLTZ Stéphane, Maire

Nombre de
conseillers
présents : 21

Présents

- Mesdames, ASSIOMA-COSTA Eliane, THOMAS Ornella, TOSCANI Annarita, IFFLI Emmanuelle, LEICHTNAM Marianne, LICATA Angèle, MALNATI Laurence, MALRAISON Evelyne, MASCHIELLA Karine.
- Messieurs, BOLTZ Stéphane, DERIU Clément, IACUZZO Hugues, VEZAIN Philippe, WEISS Frédéric, BIASINI François, GARZIA Oreste, BETOU Denis, CECERE Antoine, CLAUSE Jean-Claude, HOENEN Daniel, TINTANET-DANGLA Jérôme.

Membres du Conseil Municipal absents excusés, ayant accordé une procuration

Mme BARBIER Estelle donne procuration à M. BOLTZ Stéphane.

Mme LUCCHINA Carine donne procuration à M. IACUZZO Hugues.

M. ZELLER Cédric donne procuration à Mme THOMAS Ornella.

Membres du Conseil Municipal absents non excusés :

Mme PEPLINSKI Céline

M. CINGOLANI Damien

M. GENTILE Michel

Secrétaire de séance : Mme THOMAS Ornella

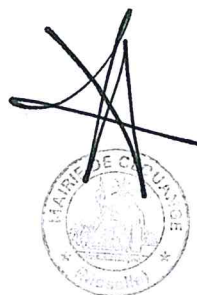
D2018-64

PROCEDURE DE DE REPRISE DE CONCESSIONS

Dans le cadre de la réorganisation du Cimetière, un certain nombre de concessions abandonnées doivent faire l'objet de reprise, en application des articles L.2223-4, L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sur rapport de Monsieur BIASINI et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ✓ **AUTORISE** M. le Maire à engager la procédure de reprise de concessions abandonnées.
(Allées 54 à 60)



Pour extrait conforme,
Clouange, le 05 décembre 2018
Le Maire,
Stéphane BOLTZ

Votants : 24	
Pour	24
Contre	0
Abstention	0